

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 FEVRIER 2024**S.D.F.**Ordre du jour

1. Ouverture et liste de présences
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de février 2023
3. Rapport du comité
4. Modification de la réglementation de la taxe de séjour
5. Démissions/admissions du comité
6. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes
7. Budget
8. Nomination des vérificateurs des comptes
9. Divers et propositions individuelles.

1. Ouverture et liste de présences

Franck Bastide ouvre la séance vers **18h05** en souhaitant la bienvenue aux 28 membres présents (en plus du comité) ainsi qu'à Mme Raphaële Bruegger, Municipale, Rémy Fischer, Municipal et Mme Anne Purro, Présidente de la SD du Sépey.

Le Président expose l'ordre du jour et le secrétaire fait circuler la liste de présences.

Sont excusés : Armand Lugrin, Daniel Perrod, Philippe et Beatrice Meylan, Serge Volet, Roland Martin, Marinette Beauvert, Jean-Blaise Barbey, Edith Vurlod, Marie-Claude Comté Ansermet et Christiane Masnari, André Philippe et Annette Mayor, et Andreas Della Casa, Marc-Henri Mayor et Dentan Grange Nicole et Pascal

Une minute de silence pour les proches et amis qui nous ont quittés durant cette année.

2. Lecture du PV de l'assemblée générale ordinaire de février 2023

Franck Bastide demande si la lecture du PV est souhaitée. Cette dernière est demandée. Le secrétaire lit le PV 2023 et est remercié pour son travail.

3. Rapport du Comité

Comme vous l'avez surement constaté, l'abri-bibliothèque a été inauguré à l'abribus de l'entrée du village. Il me faut rappeler que celui-ci n'est pas une annexe de la déchetterie du Sépey et qu'il va de soi d'y déposer uniquement des livres en bon état et de laisser le banc libre afin que les personnes qui attendent le bus puisse s'y assoir.

Pâques : Malgré une participation moyenne et sous un soleil radieux, le rallye aux œufs de Véronique et la salade de dent-de-lion ont été un franc succès.

Repas des Aînés : C'est autour d'une blanquette de veau qu'une soixantaine de nos anciens, d'ici et d'ailleurs, se sont retrouvés pour évoquer les souvenirs remplis d'émotions. Les retours ont été plus que positive.

Les Marchés du jeudi, au Four à pain se sont bien déroulés. Merci à Christian qui les a tous assumés et aux membres du four à pain pour le magnifique travail comme chaque année.

Le 1^{er} août, les traditionnelles grillades et salades, le cortège accompagné de la Fanfare du village, les discours de Mme Raphaële Brugger, municipale, et le pasteur, Sylvain Corbaz, Le feu d'artifice tiré par Adrien Durnat ont eu lieu sous une bonne fréquentation. Merci à tous qui se sont investi dans cette manifestation. Le feu de joie n'a malheureusement pas pu avoir lieu par manque de ressource chez les pompiers.

Le tournoi de pétanque : Par un temps ensoleillé, que 44 équipes se sont affrontés autour du four à pain. Un joli succès pour le menu Cochonnet de Suzanne.

La guerre dans le Haut Pays

Une superbe journée nous a accompagner pour la reconstitution de la bataille. Nous avons eu qu'environ 1200 personnes sur le weekend malgré les articles parus dans le *24 Heures* et les spots publicitaires sur Radio Chablais. En effet, de nombreuses manifestations était organisée ce weekend-ci (trail des Diablerets, Désalpes de l'Étivaz ou encore la Foire du Valais). Un grand merci aux bénévoles venu nous soutenir sans qui rien n'aurait pu être possible. Merci aussi à l'amicale des Monoaxes, les marcheurs, le ski-club et le four à pain pour la tenue de stand dans le village. Un grand merci à la commune pour l'excellente collaboration au niveau logistique. Je voudrais remercier mon comité pour sa motivation et son engagement. A part quelques grincheux, les retours de la part du public comme des figurants fut enchanté.

Le 15 décembre, **la fenêtre de l'Avant** comme chaque année, Véro nous a fabriquer un magnifique découpage toujours visible à la buvette. Une vingtaine de personnes étaient présente pour partage une soupe.

Le 24 décembre, le vin chaud a été servi à l'issue du culte de Noël. De magnifique chants nous ont été chanté par les enfants du village. Un grand merci à Isabelle Pittex et à la Fanfare.

Telles sont les paroles qui clôturent le rapport du président Franck Bastide.

4. Modification de la réglementation de la taxe de séjour

A vu du flou sur ce sujet de l'an dernier. Nous profitons d'avoir Mme Brugger et M Fischer en notre présence afin qu'ils puissent répondre à l'éventuelle questions de l'assemblée en rapport à la nouvelle réglementation de la taxe de séjour.

Martial Chevalley ouvre la discussion avec le pony qui est gratuit par le biais de la SDF. Il se demande si la SDF ne peut plus aider qui va aider les téléskis de la Forclaz ? Si ce n'est pas une manifestation, comment les sociétés peuvent demander de l'aide.

Rémy Fischer répond qu'une solution serai de faire une demande se subvention à la commune pour le Pony. En ce qui concerne les heures de bénévolat, il est peut-être judicieux de créer un carnet de lait qui sera transmis à la commune pour un défraiement du travail accompli.

Pour la réduction sur les fleurs, les 10% seront toujours en vigueur. Une facture est faite et donnée à la commune

L'aide est la fanfare se fera par la commune et plus par les sociétés sauf s'il y a la possibilité financièrement.

Marc Ellès nous fait un bref historique de la société de développement.

Rémy : constate malheureusement de nombreuse démission dans les SD de la commune.

Concernant les bâtiments que possède la SDF, il serait judicieux de les transmettre à une association qui ne paie pas d'impôt. Pour l'ancienne laiterie, la SDF a tout intérêt à la transmettre à la commune qui s'occupera des charges et de l'entretien de celui-ci.

5. Démissions/admissions au comité

Nous avons reçu 5 démissions.

Tout les membres du comité se retire du comité.

Franck et Sébastien souhaitait déjà arrêter depuis deux ans

Véro a augmenté son taux de travail

Arnaud à déménager

Christian est fatigué

Claude Curchod dit que le comité a fait un petit marathon mais remercie le comité pour son travail.

Franck demande s'il y a des volontaires. 3 mains se lèvent.

Franck Renaud se présente rapidement. Il se propose volontiers au comité

Romain Zürich se propose également tout comme Raphael Cherpillod

Les 3 nouveaux sont proposé à l'assemblée.

Voici la composition du nouveau comité :

Franck Renaud : Président
 Raphaël Cherpillod : Secrétaire
 Romain Zürich : Vice-président

Absents lors de l'assemblée générale
 Diane Saurat : Caissière
 Valentin Nicod : Membre du comité

Selon les statuts érigé en janvier 1994 sous l'article 17, le président et le (la) secrétaire ont collectivement la signature sociale.
 Il a été décidé en assemblée de comité du 23 février 2024 que le (la) secrétaire à la signature individuelle.

La proposition est faite à l'assemblée qui l'accepte à main levée.

6. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes

Véronique Bastide, caissière, présente les comptes de l'année 2023 :

Société de développement		
Total des recettes	CHF	37'764.05
Total des dépenses	CHF	40'753,75
Déficit	CHF	2'989,70

Les vérificateurs des comptes confirment l'exactitude des comptes et demande à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge à la caissière et aux vérificateurs.

Ce que l'assemblée fait à main levée.

7. Budget

Le budget est présenté par Véronique Bastide.
 Le budget est accepté avec les 10'000 francs supplémentaires pour l'AERM.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Pierre-Yves Déruaz est sortant
 Didier Tavernier 1^{er} vérificateur. Armand Lugrin est 2^{ème} vérificateur
 Un suppléant est nommé en la personne de Pierre-Yves Déruaz

9. Divers et propositions individuelles

Nous avons reçu un courrier de l'AERM concernant une aide financière pour des passerelle devenue obligatoire aujourd'hui.
 Ce montant s'élève à 10'000 CHF.

Domi Volckaert Margot fait une remarque concernant ce montant s'il est déjà introduit dans le budget. Ce n'est pas le cas.

Rémy Fischer demande si dans le montant que la commune verse aux Téléskis est compté dans ces passerelle. Martial répond que non.

Rémy Fischer propose de faire une demande à la commune avant de prendre une décision avec l'assemblée.

Marc Ellès souhaite que l'on vote quand même.

Il est décidé que la SDF verse le crédit demander. Ces travaux vont de toute manière être effectué. Si pour des raisons diverses, la station devrait fermer, cet argent servira au démantèlement des installations.

L'assemblée accepte le crédit de 10'000 Francs pour l'AERM.

La parole est donnée à l'assemblée pour les diverses propositions.

Raphaèle Brugger se lève. Elle nous parle de la fête nationale 2024. Frédéric Borloz sera notre invité. Il été décider de profiter de sa venue de faire une seule grande fête sur la commune probablement sur le plateau des Mosses pour des raisons logistiques. Pour l'heure rien n'est encore fixé. Une première séance aura lieu le 12 mars à la maison de commune.

Le but de faire participer toutes les sociétés de développement du territoire communal Des nouvelles viendront par la municipalité.

Cédric Vurlod fait une remarque sur les bâtiments, il faudra trouver une solution. Garder ou donner.

Martial Chevalley propose à l'assemblée de remercier le comité pour le travail accompli lors de ces dernières années.

Puis Franck Bastide clôt l'assemblée à **19h35** et invite les membres au traditionnel apéro-collation.

La Forclaz, le 2 mai 2024

Le président

Le secrétaire

Franck Bastide



Sébastien Perrod

